

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-six, le dix-huit juin, à 20 h, le conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 12 juin 2026.

### Étaient présents :

BIDEAU Daniel  
BOGAT Arnold  
BREBION Daniel  
BROUARD Sophie  
CHOIMET Patrice  
DEBORDE Aurélie  
DUFFY Jessica  
DURAND-GUILLOIS Magalie  
FAVREAU Christophe  
FRAUD François  
GIRAUD Françoise  
GUILLON Jean-François  
HÉREL Régis  
KUTER Séverine  
LE CLÉACH Raphaëlle  
LEBRETON Jean-Pierre  
LETOURNEUX Cécilia  
MAGRÉ Vincent  
MONÉDIÈRE Claire  
PARRÉ Patrick  
ROCHEDEREUX Marc  
ROY Valérie  
TESSIER Christine  
VIDAL-BLANCHARD Audrey

### Étaient excusés et représentés :

BEASSE-EGU Aristide ayant donné pouvoir à Christine TESSIER  
NOBLET Pierre-Yves ayant donné pouvoir à Séverine KUTER  
GENDRON Laurent ayant donné pouvoir à François FRAUD  
CHOIMET Patrice ayant donné pouvoir à Audrey VIDAL-BLANCHARD à partir de la délibération 10

Secrétaire de séance : Audrey VIDAL-BLANCHARD

# LA HAYE FOUASSIÈRE

DÉLIBÉRATION n° 2025-06-18

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2026

### AFFAIRES GÉNÉRALES

#### Désignation des représentants à la Mission locale du Vignoble nantais

Vincent MAGRÉ expose :

La Mission Locale du Vignoble Nantais est une association qui a pour objectif d'accueillir, d'informer et d'orienter tous les jeunes de 16 à 25 ans afin de favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Elle intervient sur 31 communes du territoire et chaque commune est membre de droit. À ce titre, chaque commune doit désigner un représentant titulaire et un suppléant pour participer à l'assemblée générale.

Il est proposé de désigner les représentants suivants :

- Titulaire : Françoise GIRAUD
- Suppléant : Régis HEREL

**Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le conseil municipal :**

**APPROUVE** la désignation des élus suivants pour représenter la commune à la Mission Locale du Vignoble Nantais

- Titulaire : Françoise GIRAUD
- Suppléant : Régis HEREL

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

**Vote :**

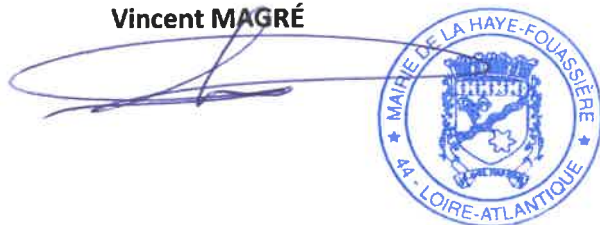
Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 6

La Haye-Fouassière, le 18/06/2026

Le Maire  
Vincent MAGRÉ



La secrétaire de séance  
Audrey VIDAL-BLANCHARD

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Audrey Vidal-Blanchard', written over a faint circular stamp.